



**Arrêté portant renouvellement du groupement d'intérêt public
«ressources et territoires » et approbation de sa convention constitutive**

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées,
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, chapitre II – Dispositions relatives au statut des groupements d'intérêt public ;
- Vu** le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;
- Vu** l'arrêté du 23 mars 2012 du Premier ministre pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;
- Vu** les arrêtés ministériels des 5 décembre 2000 et 28 décembre 2006, et l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2009 ;
- Vu** la délibération de l'assemblée générale du groupement d'intérêt public «ressources et territoires » en date du 3 juillet 2012 ;
- Vu** les délibérations des collectivités territoriales membres du GIP ;
- Vu** les lettres du président de l'Université de Toulouse Le Mirail, du directeur de l'institut d'études politiques de Toulouse, du directeur régional du centre national de la fonction publique territoriale ;
- Vu** l'avis du directeur régional des finances publiques de Midi-Pyrénées en date du 13 septembre 2012 ;
- Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,

ARRETE

Article 1 : Le groupement d'intérêt public « ressources et territoires » est renouvelé à compter du 1^{er} janvier 2013, pour une durée indéterminée.

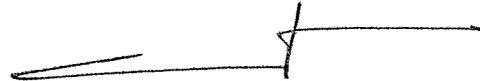
Article 2 : La convention constitutive du groupement d'intérêt public «ressources et territoires » est approuvée.

Article 3 : Le présent arrêté accompagné des extraits de la convention constitutive sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Midi-Pyrénées.

Article 4 : Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Président du groupement d'intérêt public «ressources et territoires ».

Fait à Toulouse, le 21 décembre 2012

Le Préfet de Région

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Henri-Michel COMET